

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Media <media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>
Envoyé : 26 octobre 2020 à 20 h 55
À : Roy, Cecely (SPAC/PSPC); fitz-morris, James (SPAC/PSPC)
C. c. : Media; Jean-François Létourneau; Me'Shel Gulliver Bélanger; Elizabeth Lindsay; Bryan Blom; James Stott; Sara Lacasse; Vivianne Soubhie; Rachel Lagacé; Renee Harden
Objet : Livraison des transcriptions de J&A Media (Travaux publics *et* services gouvernementaux-B [NAT])

Bonsoir,

Veillez trouver ci-dessous la transcription de l'entrevue du ministre à Power et Politics en début de soirée.

Merci,

Stefanie

***ATTENTION ***

This email originated from outside of the Government of Canada. Do not click links or open attachments unless you recognize the sender and believe the content is safe. For more information regarding reporting suspicious emails, please visit the [Information Technology Security Directorate](#) on MySource.

Ce courriel provient de l'extérieur du Gouvernement du Canada. Ne cliquez pas sur les liens et n'ouvrez pas les pièces jointes, à moins de connaître l'expéditeur et croire que le contenu est sécuritaire. Pour de plus amples renseignements sur la façon de signaler les courriels suspects, veuillez consulter la page [Sécurité en technologie de l'information](#) sur maSource.



Livraison de transcriptions de J&A Media Services

Pour commander des clips audio/vidéo, veuillez envoyer un courriel à orders@jamedia.com
ou composer le : 416-645-6902<

Programme : Pouvoir et politique avec Vassy Kapelos (une heure)
00 **Heure :** 17 h à 18 h

DATE : 26 octobre 2020, 17 h

Chaîne : CBC News Network

Réseau : Canadian Broadcasting Corporation

Ville : Toronto

TITRE : Entrevue de la ministre Anita Anand

DAVID COCHRANE (journaliste) :

D'accord, passons maintenant à la politique fédérale. Après avoir gagné une lutte avec l'opposition la semaine dernière, le gouvernement libéral a subi une défaite cinglante aujourd'hui. Une motion conservatrice visant à forcer le gouvernement à remettre les documents relatifs à la pandémie a été adoptée malgré les vives objections du gouvernement fédéral. Les libéraux ont averti que le niveau de divulgation compromettrait les négociations confidentielles avec les sociétés pharmaceutiques et les fournisseurs de produits médicaux, allant même jusqu'à suggérer que le Canada pourrait perdre l'accès aux stocks de vaccins si l'opposition obtenait gain de cause. La ministre de SPAC, Anita Anand, a formulé ces avertissements. Elle se joint à nous maintenant.

Madame la ministre, bienvenue à nouveau à notre émission.

ANITA ANAND (ministre de SPAC) :	Bonjour David, Comment allez-vous?
COCHRANE :	Bien, merci. Vous avez donc perdu ce vote, 176 contre 152, malgré vos avertissements sur les conséquences de cette motion. Si cette motion est aussi mauvaise que vous le dites, respecterez-vous ce résultat? Allez-vous vous conformer à cette motion?
ANAND :	Très certainement David. Il est très important que tous les partis de la Chambre des communes travaillent ensemble et, en tant que gouvernement, nous le ferons, et j'ai hâte de poursuivre le travail des comités et de respecter les termes de la motion. Je dois maintenant retourner parler avec mon équipe, comme les autres ministres mentionnés dans la motion, et en tant que gouvernement, nous devons nous assurer que nous nous y conformons.
COCHRANE :	Ce matin, lorsque vous et le ministre Duclos vous êtes adressés aux Canadiens, vous avez formulé la mise en garde que cela pourrait potentiellement menacer l'accès du Canada à l'approvisionnement en vaccins et à votre capacité de vous procurer du matériel médical crucial. Si les enjeux étaient si importants, pourquoi n'y a-t-il pas eu de vote de confiance aujourd'hui?
ANAND :	Les Canadiens nous ont dit que ce n'était pas le moment de tenir des élections et, en fait, nous voulons travailler avec tous les membres de la Chambre des communes parce que nous sommes dans une deuxième vague. Nous devons veiller à ce que tout le monde soit à pied d'œuvre à la Chambre des communes et dans tout le pays afin que nous puissions tous traverser cette pandémie ensemble et revenir à la normale.
COCHRANE :	Les Canadiens ne veulent peut-être pas d'élections et je n'ai pas vu beaucoup de sondages à ce sujet, mais je suis plutôt certain qu'ils veulent un vaccin. Je suis persuadé qu'ils veulent des EPI pour les travailleurs essentiels et pour eux-mêmes. Si cette motion menace réellement l'accès à ces fournitures, pourquoi ne pas prendre des mesures pour l'empêcher? Je veux dire que vous l'avez fait la semaine dernière devant un comité. Cela semble être une question plus fondamentale pour le pays à l'heure actuelle.
ANAND :	Ce qui est vraiment important pour moi, en tant que ministre de SPAC, c'est de m'assurer que notre contrat est en vigueur avec nos fournisseurs d'EPI, avec nos fournisseurs de vaccins et avec nos fournisseurs de trousse de dépistage rapide. Et maintenant que cette motion a été adoptée, il est très important pour nous de nous assurer que ces fournisseurs savent que nous ferons de notre mieux pour protéger leurs intérêts. Il est certain que lorsque des obligations légales nous empêcheront de faire une divulgation, par exemple, nous devons les appliquer.
COCHRANE :	Donc, en termes de protection des fournisseurs et de leurs intérêts, l'une des questions était de savoir qui allait caviarder les différents documents que vous allez devoir remettre au comité de la santé. La motion demande au légiste de la Chambre des communes de le faire. Vous vouliez que le Bureau du Conseil privé le fasse. Faites-vous confiance au légiste pour protéger les intérêts des fournisseurs?
ANAND :	Écoutez, nous sortons à peine de la Chambre et j'ai entièrement confiance dans le légiste de la Chambre des communes et dans son expertise ainsi que dans celle de son équipe. Mais, comme je l'ai dit, nous venons de sortir de la Chambre des communes et nous devons vraiment reprendre le dossier et en discuter en tant que gouvernement pour nous assurer que nous sommes en conformité.
COCHRANE :	Nous avons reçu avant ce vote des lettres de sociétés comme Pfizer, de fabricants et d'autres groupes qui nous mettent en garde contre les conséquences de cette décision. Quelqu'un vous a-t-il dit sans détours que si cette motion était adoptée, il cesserait de travailler avec le gouvernement du Canada en raison de ces préoccupations en matière d'approvisionnement?
ANAND :	Les commentaires que nous avons entendus cette fin de semaine provenaient de fournisseurs, d'exportateurs, de fabricants, de médecins, du Groupe de travail sur les vaccins, du Groupe de travail sur l'immunité et il ne fait aucun doute que le marché s'inquiète des répercussions de cette motion. Mais le plus important pour nous maintenant est de continuer à protéger la santé et la sécurité des Canadiens, de continuer à acheter les EPI et les vaccins. C'est donc dans cette direction que nous nous dirigeons maintenant, afin de pouvoir rassurer nos fournisseurs, dans l'intérêt des Canadiens et de nos travailleurs de la santé de première ligne, que nous continuerons à faire le travail que nous devons faire pour les Canadiens.
COCHRANE :	Les conservateurs ont laissé entendre que certaines des préoccupations que nous avons entendues de la part des fournisseurs avaient été sollicitées par votre gouvernement, que vous les aviez contactés pour

leur faire part de vos inquiétudes et qu'il s'agissait de propos alarmistes. Votre ministère ou tout autre ministère a-t-il pris des mesures pour que des groupes extérieurs ou des fournisseurs tiers interviennent dans cette question?

ANAND :

L'expression « propos alarmistes » est très malheureuse David. Je dirais qu'il nous incombe d'entretenir des relations positives avec nos fournisseurs afin d'être assurés de disposer de vaccins pour les Canadiens, par exemple. Et donc, en réponse aux questions et aux préoccupations, nous devons absolument avoir ces conversations et nous assurer que nous répondions aux questions sur les répercussions de la motion, ce qui est exactement ce que nous avons fait.

COCHRANE : Mais au cours de ces conversations, est-ce que l'une de ces organisations ou l'un de ces fournisseurs vous a dit que c'est une limite à ne pas dépasser, que si la motion est adoptée et mise en œuvre et que ce niveau de divulgation a lieu au comité, qu'ils ne vont plus travailler avec le gouvernement sur la réponse à la pandémie? Cela a-t-il été explicitement déclaré?

ANAND : David, ces négociations avec nos fournisseurs, y compris nos fournisseurs de vaccins, sont en cours et, dans l'intérêt de la protection de ces conversations, je ne peux pas répondre directement à cette question. Mais ce que je peux vous dire, c'est que nous veillons à maintenir des relations solides avec ces fournisseurs. Nous devons continuer à nous assurer que les sept accords sur les vaccins sont en vigueur et que nous pouvons continuer à nous procurer de l'EPI alors que nous sommes au milieu de cette deuxième vague. Les négociations sur les trousse de dépistage rapide et sur les EPI et les vaccins se poursuivent, et nous allons continuer à nous assurer que nous protégeons la santé et la sécurité des Canadiens.

COCHRANE : Que faire alors si un fournisseur s'oppose à cette divulgation? Comme vous l'avez dit ce matin, vous ne vouliez pas être obligée de dire à la population que vous avez peut-être perdu l'accès aux vaccins ou aux traitements ou à quoi que ce soit d'autre à cause de cette motion. Que ferez-vous en tant que ministre si Pfizer, par exemple, ou une autre entreprise vous dit qu'ils annulent la collaboration. C'est trop. Nous ne souhaitons plus travailler avec vous.

ANAND : Nous nous assurons que nous aurons les conversations requises avec nos fournisseurs pour leur garantir que nous prendrons toutes les précautions qui s'imposent pour protéger leurs intérêts légaux et leurs intérêts en matière de renseignements commerciaux sensibles. Ces conversations devront avoir lieu dans les jours et les semaines à venir et nous veillerons à le faire, David, car comme je l'ai dit, la seule façon dont nous avons réussi à réaliser l'acquisition de nos 2 milliards d'articles d'EPI, par exemple, c'est parce que nous sommes en contact permanent avec nos fournisseurs et nous allons nous assurer que ces relations restent intactes dans l'intérêt de notre pays.

COCHRANE : Juste une dernière question avant de vous laisser partir. Vos mises en garde d'aujourd'hui sur les conséquences de cette situation étaient assez brutales. Pourquoi pensez-vous que l'opposition ne partageait pas votre avis sur la question?

ANAND : Je pense que l'opposition croit que nous ne sommes pas engagés en faveur de la transparence et je dirais que c'est faux. Au cours des derniers mois, nous avons mis à disposition sur notre site Web des informations et des détails concernant des contrats d'une valeur de 6 milliards de dollars. J'ai comparu trois fois devant des comités. J'ai également coopéré, et mon ministère a coopéré avec les demandes qui ont été présentées et je veux également indiquer que nous avons fourni des centaines de pages de documents à l'opposition et aux commissions en raison des demandes qui ont été présentées. Nous nous sommes donc engagés à assurer la transparence, mais nous nous sommes également engagés à protéger nos relations avec les fournisseurs. C'est un équilibre délicat à trouver et il est clair que nous avons différentes limites à ne pas dépasser pour maintenir cet équilibre. Mais maintenant que cette motion a été adoptée à la Chambre des communes, il nous incombe à tous de veiller à ce que les modalités de cette motion soient respectées.

COCHRANE : OK. Merci beaucoup pour votre temps,

ANAND : Merci beaucoup, David. Prenez grand soin de vous.

- 30 -

JOURNALISTE : David Cochrane

Durée : 9 m 14 s

Province : Ontario

MÉDIA 20201026T-0062

Mots : 1552

Portée : Nationale

ID DU REGISTRE DES MÉDIAS :

Document protégé par le droit d'auteur; ne peut être utilisé qu'à des fins d'examen, d'analyse ou de recherche interne par

J&A Media Services.

94 Laird Drive - Bureau 200 - Toronto - Ontario - M4G 3V2